

Notice pdf - 1453, Mahomet II impose le schisme orthodoxe

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : 1453, Mahomet II impose le schisme orthodoxe / Lina Murr Nehmé ; préf. de Patrick de Laubier

Auteur(s) : Murr Nehmé, Lina (1955-...)

Autre(s) responsabilité(s) : Laubier, Patrick de (1935-2016) (Préfacier)

Editeur, producteur : Paris : François-Xavier de Guibert, DL 2003

Description matérielle : 1 vol. (269 p.) : ill., carte, couv. ill. en coul. ; 24 cm

ISBN : 2-86839-816-2

Classification décimale Dewey : 949.5 21

Note sur les titres associés : La couverture porte en plus, après la date : Chute de Constantinople

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. [256]-267. Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : "Le différend entre Orthodoxes et Catholiques n'est pas dogmatique. Nous sommes capables de nous unir avec Rome parce que nous sommes fidèles avec entêtement à nos racines." Ainsi parlait, en juin 1983, le patriarche grec-orthodoxe d'Antioche, Ignace IV Hazim, dans la cathédrale Notre-Dame de Paris. Ainsi parlaient aussi les Orthodoxes qui, en 1439, avaient mis fin au schisme après d'interminables palabres avec les Catholiques au concile de Florence. A ce concile, le savant Scholarios les avait appelés à embrasser l'Union des Eglises. Mais quelque temps après son retour à Constantinople, il se retourna et prétendit que les raisons du schisme étaient si graves que le Christ ne voulait pas de l'unité des chrétiens, c'est-à-dire de la seule chose qui pouvait sauver Constantinople de l'invasion turque. Après la chute de Constantinople, Scholarios révéla ses vraies motivations en acceptant la place de patriarche que lui offrait le sultan, ses cadeaux de prix et l'exemption des taxes imposées aux chrétiens. Et il aida les Ottomans à imposer aux Orthodoxes le mythe d'un schisme légal. Du point de vue orthodoxe, un musulman ne peut pas convoquer un concile, ni élire un patriarche, surtout quand il en existe déjà un. Et la décision de cet "antipatriarche" ne vaut certainement pas face à celle d'un concile groupant les chefs des deux Eglises. Le concile de Florence est donc toujours valide du point de vue orthodoxe. L'Histoire se répète, dit-on. C'est flagrant en ce qui concerne la tragique histoire de la chute de Constantinople...

Sujet - Nom de personne : Mehmed, II, sultan ottoman (1432-1481)

Sujet - Collectivité : Eglise orthodoxe Patriarcat œcuménique. Église orthodoxe -- Relations -- Église catholique

Sujet - Nom commun : Schisme

Sujet - Nom géographique : Constantinople -- 1453 (Siège)